

LA RÉHABILITATION RAPIDE APRÈS CHIRURGIE COLORECTALE [FAST TRACK]

PRINCIPES DE LA PRISE EN CHARGE



INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE CHIRURGIE
ET SERVICES ASSOCIÉS

SERVICE DE CHIRURGIE
ET TRANSPLANTATION ABDOMINALE

UNITÉ DE CHIRURGIE COLORECTALE

PLANIFICATION DES SÉJOURS : +32 2 764 15 31
CONSULTATION DE CHIRURGIE : +32 2 764 19 92
SECRÉTARIAT DE CHIRURGIE : +32 2 764 14 64



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR



Éditeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication
Caroline Bleus et Rudy Lechantre

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc

Aucun élément de cette brochure ne peut être repris sans accord préalable



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

PRINCIPES DE LA PRISE EN CHARGE



Vous allez bénéficier d'une intervention chirurgicale du colon et vous avez été informé par votre chirurgien de la réhabilitation rapide - Fast Track-.

Ce document est destiné à vous expliquer les grands principes de ce mode de prise en charge.

Qu'est-ce que le Fast Track ?

La réhabilitation rapide est un mode d'approche de l'intervention chirurgicale qui vous permet de retrouver rapidement votre autonomie.

Les grands principes du Fast Track ?

- Continuer l'alimentation et l'hydratation le plus tard possible avant l'intervention et les reprendre le plus rapidement possible après celle-ci afin que votre transit intestinal redémarre au plus vite.
- Vous lever dès votre retour en chambre après l'intervention pour maintenir le tonus musculaire et une bonne respiration.
- Gérer votre douleur de manière optimale pour éviter qu'elle n'entrave le retour rapide à l'autonomie.
- Vous permettre un retour rapide à domicile.

Les différentes étapes de la prise en charge :

- Une consultation pré-opératoire chez le chirurgien où vous discutez de votre consentement à ce projet.
- Un passage à la planification des séjours hospitaliers pour organiser votre hospitalisation et vos rendez-vous.
- Une rencontre avec l'anesthésiste en consultation (EPI) pour évaluer votre état général.
- Une rencontre avec l'infirmière-chef ou l'infirmière de référence au sein de l'unité d'hospitalisation pour vous expliquer le déroulement de votre séjour.
- L'intervention chirurgicale et le séjour hospitalier.
- Une consultation chez votre médecin traitant le lundi qui suit la fin de votre hospitalisation pour suivre votre évolution.
- Une première consultation avec le chirurgien le jeudi suivant votre départ de l'hôpital.
Une seconde 4 à 6 semaines.